

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 060-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.278

Déposée le: 14.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Oester (Belp, UDF)
Linder (Bern, Les Verts)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Numérisation de l'école obligatoire: chances et risques

La majorité des enseignantes et enseignants et de la population salue sans doute les efforts déployés pour préparer les élèves de l'école obligatoire au monde numérique et les familiariser avec les technologies qui font partie de leur vie. Les appareils mobiles comme les tablettes et les ordinateurs équipés d'Internet peuvent constituer des moyens didactiques utiles. Les pédagogues et les enseignantes et enseignants constatent toutefois qu'aujourd'hui, nombre d'enfants passent une grande partie de leur temps de loisirs assis devant un ordinateur ou un téléviseur. Ils estiment qu'il leur incombe de prendre le contrepied à l'école. Jusqu'ici, notre école jouissait d'une excellente réputation, son objectif étant de développer les compétences intellectuelles, relationnelles et manuelles des enfants. Aujourd'hui, le risque est toutefois de voir l'école numérique ne pas stimuler suffisamment les compétences relationnelles et manuelles ainsi que les capacités de chaque enfant. Un enseignement global propose des expériences qui font appel à tous les sens. La réalisation de travaux avec les matériaux les plus divers et les activités physiques quotidiennes variées, y compris en groupe, revêtent une grande importance a fortiori dans notre monde numérique. Aujourd'hui déjà, la mise sur pied de programmes de lutte contre l'inactivité physique et l'obésité chez les enfants s'impose. C'est pourquoi il paraît important de

prôner un usage circonspect des moyens numériques et d'identifier les chances ainsi que les risques inhérents. Les contacts sociaux entre les enfants mais aussi avec les enseignantes et enseignants, d'importance cruciale pour le bien-être et l'apprentissage, ne doivent pas demeurer en reste. Les médecins mettent en garde contre une utilisation trop précoce des moyens numériques dans l'enseignement, car le bon développement oculaire de l'enfant passe par des exercices quotidiens réalisables avant tout en plein air, en forêt. C'est pourquoi il faut réserver à l'école secondaire le matériel didactique qui exige impérativement un recours à des moyens numériques. A l'école enfantine et au cycle primaire, il n'y a pas encore besoin d'utiliser des tablettes, des ordinateurs et autres en classe. Une autre question qui se pose est celle du rapport coût/utilité, à laquelle il convient de répondre en faisant d'abord des tests dans des classes pilotes. Même si dans de nombreuses écoles, des entreprises mettent gratuitement à disposition des médias numériques, l'entretien et les achats peuvent coûter cher. C'est pourquoi il faut veiller, lors de l'élaboration de nouveaux moyens didactiques, à ce qu'ils n'exigent pas le recours impératif à des médias numériques.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions ci-après liées à l'utilisation et à l'apprentissage numérique :

1. A partir de quel âge les enfants doivent-ils travailler régulièrement avec des supports numériques ?
2. Le Conseil-exécutif envisage-t-il de rendre obligatoire l'activité physique en plein air en guise de compensation ?
3. Comment le Conseil-exécutif compte-t-il prévenir le manque de contacts sociaux entre les enfants ainsi qu'entre les enfants et les enseignantes et enseignants?
4. Des moyens didactiques numériques sont-ils déjà planifiés ?
5. Est-il prévu d'ouvrir des classes pilotes dotées de moyens traditionnels et d'autres équipées de moyens didactiques essentiellement numériques ?
6. Combien cela coûterait-il au canton / aux communes d'acquérir des moyens numériques à large échelle pour tous les enfants d'une volée ?
7. A combien s'élèverait le coût d'entretien de ces moyens ?
8. Quel serait le taux d'activité d'un ou d'une spécialiste ou d'un ou une enseignante responsable des supports numériques dans une grande école ?